



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Lutte contre l'épidémie de covid-19 dans les EHPAD

Question au Gouvernement n° 2844

#### Texte de la question

#### LUTTE CONTRE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 DANS LES EHPAD

**M. le président.** La parole est à Mme Béatrice Descamps.

**Mme Béatrice Descamps.** Monsieur le ministre des solidarités et de la santé, le groupe UDI, Agir et indépendants m'accompagne pour saluer la très forte mobilisation, l'engagement sans faille et le travail remarquable des personnels des EHPAD. Ces femmes et ces hommes font la démonstration d'une formidable solidarité, nous devons nous en souvenir.

Bien que nous manquions encore de chiffres, il est incontestable que la situation des EHPAD touchés par le Covid-19 est très préoccupante. La mortalité y est en effet anormalement élevée : plusieurs décès par jour sont recensés dans certains établissements.

Le manque de données, s'agissant notamment du pourcentage d'EHPAD touchés, ne donne pas le sentiment de la transparence totale dont les soignants et les familles des pensionnaires ont besoin.

Certains refus d'hospitalisation d'aînés signifient-ils que la priorité n'est pas donnée aux plus fragiles ? Le sentiment d'abandon, les problèmes psychologiques et le nombre important de décès liés à l'épidémie sont choquants, tant pour le personnel que pour les résidents et leurs familles. Permettre aux résidents d'aller vivre momentanément chez leurs enfants est une demande récurrente, qui reste sans réponse. Nos aînés sont-ils suffisamment pris en considération ?

Dans certaines régions, les ARS ne donnent toujours pas de masques aux EHPAD qui ne sont pas encore frappés par un cas de Covid-19. Les EHPAD, les résidences et les établissements accueillant des personnes handicapées n'ont pas été suffisamment protégés, nous le savons, faute de moyens de protection.

Pouvez-vous, monsieur le ministre, nous rassurer, cette fois pour demain ? M. le Premier ministre avait annoncé des tests systématiques pour les résidents et salariés de ces établissements : nous en entendons beaucoup parler depuis ce matin. Pouvez-vous nous donner des précisions en la matière, ainsi que sur le regroupement des malades du Covid-19 ?

**M. le président.** La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

**M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé.** Le 11 mars, nous annonçons la suspension des visites extérieures au sein des EHPAD, suite au déclenchement du plan bleu ; le 28 mars, avec le Premier ministre, nous appelions à un renforcement des mesures de protection, allant jusqu'au confinement en chambre pour des personnes âgées déjà fragiles : ce sont des mesures humainement difficiles, mais nécessaires pour les

protéger. Je suis même allé jusqu'à appeler les EHPAD qui le pouvaient à inviter leur personnel à rester sur place. Cela montre une nouvelle fois le sens du sacrifice et l'altruisme total des acteurs du monde de la santé, du social et du médico-social envers les personnes les plus fragiles.

**Mme Béatrice Descamps.** Absolument.

**M. Olivier Véran, ministre .** Nous n'avons jamais nié les difficultés en matière d'équipement, pour les aides à domicile par exemple. Les difficultés d'ordre logistique sont importantes, même si la distribution au travers des groupements hospitaliers de territoire a permis d'améliorer considérablement la situation s'agissant des équipements pour les EHPAD et les aides à domicile. Le soutien précieux des départements, qui nous ont tout de suite tendu la main, nous a également permis d'améliorer largement les circuits de distribution. Des difficultés peuvent subsister, mais tous ont fourni un effort vraiment remarquable.

S'agissant des tests, un dépistage systématique sera progressivement déployé sur le territoire, en lien, évidemment, avec les collectivités territoriales, au premier rang desquelles les départements, qui font appel à des volontaires de la réserve sanitaire pour réaliser des prélèvements et qui prêtent des véhicules, comme les agences régionales de santé du reste. Nous sommes en train d'établir la liste de tous les laboratoires disponibles pour réaliser les tests : comme vous le savez, j'ai autorisé tous les laboratoires, y compris les laboratoires départementaux, à participer à l'effort national de dépistage, afin que l'on puisse tester l'ensemble des personnes dès qu'un cas est avéré dans un EHPAD. Comme vous pouvez l'imaginer, tout cela prend du temps : la logistique est extrêmement complexe et la mobilisation de tous est nécessaire.

Enfin, madame la députée, la transparence est totale. Les chiffres que nous annonçons tous les soirs sont ceux qui nous remontent quotidiennement de l'ensemble des EHPAD et établissements médico-sociaux du territoire. Nous sommes le seul pays à être totalement transparent sur le nombre d'EHPAD concernés, le nombre de malades par établissement et même le nombre de morts. Nous faisons extrêmement attention aux personnes les plus fragiles : pour nous, je le répète, ils sont la priorité des priorités.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Béatrice Descamps](#)

**Circonscription :** Nord (21<sup>e</sup> circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2844

**Rubrique :** Personnes âgées

**Ministère interrogé :** Solidarités et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [8 avril 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 avril 2020](#)